

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS

Référence : MR / ZA / VM

### Objet | Convocation au Conseil Municipal du 24 juin 2024

Cher(e) Collègue,  
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :  
Le Lundi 24 JUIN 2024 à 18 H 00**

Le Conseil municipal se réunira dans la Salle du Conseil Municipal de Cenon. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct. L'administration en tiendra à la disposition des élu.e.s et du public à l'entrée de la salle.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 03 juin 2024.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

1. **Administration Générale** – Rapporteurs **Monsieur le Maire, Michaël DAVID**
  1. Renouvellement du partenariat et du soutien humanitaire à l'Association S.O.S Méditerranée ;
  2. Convention de partenariat et de jumelage avec la ville d'Inégöl en Turquie ;
  3. Mandat spécial dans le cadre du déplacement à Inégöl en Turquie ;
  4. Ecole de Cirque à Triboulet – Autorisation de signature d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) en la forme administrative ;
  5. Cinéma Utopia au château Palmer – Avenant n°2 à la promesse de Bail Emphytéotique Administratif (BEA) - Prorogation ;
  6. Mandat spécial dans le cadre du déplacement au Conseil des Sages du 02 octobre 2024 ;
2. **Ressources Humaines** – Rapporteur **Dominique ASTIER**
  1. Actualisation du tableau des emplois permanents ;
  2. Adoption du règlement intérieur hygiène et sécurité ;
3. **Administration Financière** – Rapporteur **Michaël DAVID**
  1. SIGAS Hauts de Garonne - Reprise de la réserve de compensation du CLIC ;
  2. Affectation définitive des résultats 2023 après reprise de la réserve de compensation du CLIC ;
  3. Actualisation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) du Budget Principal de la Ville ;
  4. Subventions de + 23 000 € ;
  5. Adoption du Budget Supplémentaire 2024 ;
4. **Culture** – Rapporteur **Laïla MERJOU**
  1. Approbation du principe de dégressivité des tarifs des inscriptions à l'Ecole de Musique Municipale pour les enfants de famille cenonnaise ;
  2. Signature de la convention cadre du Contrat Territoire Lecture – Quartier Politique de la Ville Bordeaux Métropole 2024-2027 porté par la DRAC ;
5. **Politique de la Ville** – Rapporteur **Huguette LENOIR**
  1. Convention Dotation Politique de la Ville 2024 ;
6. **Grands Travaux - Patrimoine - Voirie et Réseaux Divers** – Rapporteur **Jean-Marc SIMOUNET**
  1. Centre des pratiques artistiques : demande de subvention ;

**7. Développement Associatif – Actions Jeunesse** – Rapporteur **Fernanda ALVES**

1. Labellisation « Information Jeunesse » ;
2. Adoption des tarifs pour l'Accueil Collectif sans Hébergement du service jeunesse ;

**8. Développement Economique - Urbanisme** – Rapporteurs **Marie HATTRAIT, Cihan KARA**

1. Cotisation et Convention de partenariat 2024 avec la Mission Locale des Hauts de Garonne ;
2. Subvention 2024 à l'a'urba – autorisation ;
3. Délibération rectificative - Cession d'un lot à bâtir situé 26 rue Brunereau – parcelle cadastrée AX 536, lot B ;
4. Aménagement de la rue Condorcet - Cession à titre gratuit de parcelles de voirie au profit de Bordeaux Métropole ;
5. Intersection rue Aristide Briand / avenue du Président Vincent Auriol - Cessions de parcelles au profit de Domofrance ;
6. Intersection rue Aristide Briand / avenue du Président Vincent Auriol - Cession à titre gratuit de parcelles au profit de Bordeaux Métropole ;

**9. Education – Petite Enfance** – Rapporteur **Alexandre MARSAT**

1. Avenant n°2 au Contrat de Délégation de Services Publics relatifs aux activités périscolaires avec les FRANCAS DE LA GIRONDE ;
2. Signature d'une charte des collaborations des écoles avec l'Education Nationale ;
3. Réception et cadeaux pour le départ à la retraite des enseignants et le départ de la commune des directeurs et directrices des écoles ;

**10. Sports** – Rapporteur **Patrice BUQUET**

1. Complexe Aqualudique Elodie Lorandi : Approbation des Conditions Générales de Ventes (CGV) ;
2. Complexe Aqualudique Elodie Lorandi : Actualisation des tarifs ;
3. Contrat de partenariat avec un athlète professionnel – Autorisation de signer.

Vous trouverez de plus ci-joint,

- les délibérations
- et un pouvoir

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance. Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 18 juin 2024

**Jean-François EGRON**

Maire de Cenon